



XIV^{ème} Etats Généraux 2012

« Développement économique de la Wallonie, partenariats et mises à l'emploi : rêves ou réalités ? »

1.	PRESENTATION DE CAIPS	2
2.	LE CONCEPT GENERAL.....	2
3.	LE PROGRAMME ET LIEU.....	2
4.	THEME ET ATELIERS 2012	3
5.	ATELIER 1 : « DEFIS DES NOUVEAUX PUBLICS EN ALPHA ».....	3
6.	ATELIER 2 : « DECRET ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE : LES NOUVELLES COLLABORATIONS ENTRE OPERATEURS VIA LES CONTRATS DE COOPERATION ».....	4
7.	ATELIER 3 : « LE SUIVI PAR LES CPAS DES CHOMEURS SANCTIONNES» ...	4
8.	ATELIER 4 : « EXARIS : UNE EXPERIENCE D'INTERIM SOCIAL TRANSFERABLE EN WALLONIE ? »	5
9.	ATELIER 5 : « SANTE MENTALE ET PRISE EN CHARGE DES MMPP : OU EN SOMMES-NOUS ? »	5
10.	ATELIER 6 : « LE MOUVEMENT COOPERATIF ET L'ECONOMIE SOCIALE RACONTES AUX STAGIAIRES : UNE HISTOIRE PORTEUSE DE FUTUR ! » ...	6
11.	ATELIER 7 : « COMMENT CREER DE L'EMPLOI EN ECONOMIE SOCIALE POUR LES STAGIAIRES SORTANT D'EFT OU D'OISP ? ».....	6
12.	ATELIER 8 : « BILAN DES MISES A L'EMPLOI ET JOBCOACHING ».....	7
13.	ATELIER 9 : « L'INSERTION DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRES »	7

PRESENTATION DE CAIPS

CAIPS – Concertation des ateliers d’insertion professionnelle et sociale – est une fédération du secteur de l’économie sociale qui a pour but de promouvoir les activités d’insertion sociale et socioprofessionnelle, ainsi que l’économie sociale. Elle est constituée sous forme d’association sans but lucratif. Elle regroupe des associations, des CPAS et des sociétés à finalité sociale développant ou soutenant des actions d’insertion sociale ou socioprofessionnelle, ou intervenant dans le champ de l’économie sociale. Il s’agit entre autres des entreprises de formation par le travail (EFT), des organismes d’insertion socioprofessionnelle (OISP), des entreprises d’insertion (EI) et des services d’insertion sociale (SIS).

La fédération existe depuis 1988. Elle est créée à l’initiative de cinq EAP, entreprises d’apprentissage professionnel, ancêtres des entreprises de formation par le travail. CAIPS regroupe aujourd’hui 81 membres. Elle représente la plus importante fédération d’EFT et d’OISP en Région wallonne, l’une des seules à représenter tant le secteur privé que le secteur public, et la première fédération pour le secteur des SIS.

LE CONCEPT GENERAL

Les Etats Généraux de CAIPS constituent un évènement qui réunit chaque année tous les membres de la Fédération (responsables, formateurs et stagiaires) et des partenaires invités.

Moment important dans la vie de la Fédération, les Etats Généraux offrent l’occasion aux acteurs de l’insertion sociale et socioprofessionnelle partageant nos valeurs de progrès et de justice sociale de se rencontrer, de discuter et de débattre sur des enjeux du secteur (le Plan d’accompagnement des chômeurs, la réforme du secteur des EFT/OISP, la mise en œuvre des filières et passerelles dans le cadre du DIISP, la participation des stagiaires, etc.), de conforter l’action collective mais aussi de partager un moment de convivialité.

L’un des objectifs des Etats Généraux est également de relayer auprès du monde politique et des institutions publiques partenaires les questionnements et les propositions de la Fédération.

En 2012, les Etats Généraux de CAIPS en sont à leur 14^{ème} édition.

LE PROGRAMME ET LIEU

**Le 24 octobre 2012 à la « MARLAGNE »
rue des Marronniers 26 à 5100 Wépion**

- | | |
|---------------|----------------------------|
| 9h00 – 9h30 | Accueil |
| 9h30 – 9h45 | Introduction de la journée |
| 9h45 – 12h15 | Ateliers |
| 12h30 – 15h30 | Dîner – débat |
- 4 moments forts pour 4 thématiques avec 4 « personnalités » qui se mettent à table autour de l’insertion, l’accompagnement individualisé, le dispositif de coopération, le plan d’accompagnement des chômeurs, le dispositif de coopération...

THEME ET ATELIERS 2012

« Développement économique de la Wallonie, partenariats et mises à l'emploi : rêves ou réalités ? »

Neuf ateliers, en matinée, déclineront le thème générique : l'approche intégrée de l'alphabétisation, le décret d'accompagnement individualisé, l'intérim social, la santé mentale et la prise en charge des « MMPP », le jobcoaching et le bilan des mises à l'emploi, l'insertion des personnes étrangères, le suivi par les CPAS des chômeurs sanctionnés, la création d'entreprises d'économie sociale au départ d'EFT/OISP, et enfin le mouvement coopératif et l'économie sociale présentés aux stagiaires comme perspective de réponse au non-emploi.

Un dîner-débat tiendra ensuite lieu de plénière avec des interventions de « personnalités » et dialogues avec la salle en étroite liaison avec les débats de la journée.

ATELIER 1 : « DEFIS DES NOUVEAUX PUBLICS EN ALPHA »

A CAIPS, plusieurs centres sont concernés par des filières de formation en alpha. Ils se sont réunis à plusieurs reprises depuis décembre 2011 pour évoquer ensemble les problématiques de l'alphabétisation en OISP, et pour échanger autour des outils et méthodologies développés dans chaque centre.

Parmi les problématiques qu'ils ont évoquées, il y a l'arrivée de nouveaux publics, notamment les publics « AWIPH », présentant une déficience mentale, orientés vers les centres alpha par l'Onem ou le Forem. Ils posent de nouveaux défis en termes d'encadrement et de méthodologies. Une série de questions se pose face à cela : comment prenons-nous actuellement en charge ces publics ? Notre cadre réglementaire nous permet-il d'assurer un encadrement adapté à ces publics ? Disposons-nous de la reconnaissance et des moyens nécessaires ? Est-ce bien notre « job » de prendre en charge ces publics ? Ces mêmes questions se posent pour d'autres types de publics comme les personnes incarcérées ou les primo arrivants.

Ces questions seront discutées et débattues lors de l'atelier, avec la participation de représentants de Lire et Ecrire, de l'AWIPH et du Forem. Cet atelier s'adresse aux travailleurs des centres en filière alpha et remise à niveau.

EN COLLABORATION AVEC « LIRE ET ECRIRE », « AWIPH » et « FOREM ».

ATELIER 2 : « DECRET ACCOMPAGNEMENT INDIVIDUALISE : LES NOUVELLES COLLABORATIONS ENTRE OPERATEURS VIA LES CONTRATS DE COOPERATION »

L'objectif du processus de l'accompagnement individualisé est d'apporter à chaque demandeur d'emploi un réel soutien dans l'ensemble des actions à entreprendre en vue de son insertion professionnelle, dans une perspective d'emploi durable et de qualité. La réforme et ses traductions dans de nouveaux textes réglementaires va se traduire par des modifications des collaborations sur le terrain.

La coopération entre le Forem et les opérateurs de formation et d'insertion ainsi que l'implication des entreprises sont primordiales en vue de l'insertion professionnelle du plus grand nombre. Les relations entre les opérateurs et le Forem seront désormais contractualisées dans un contrat de coopération qui formalisera expressément les droits et obligations des différents opérateurs et qui devra respecter une charte déontologique sur les transferts d'informations. L'incertitude règne quant aux effets et au contenu de ces contrats pour les opérateurs. Bien que l'on ne peut être que satisfait des buts poursuivis par le nouveau dispositif, sa mise en œuvre suscite questionnements et inquiétudes.

Comment cette coopération va-t-elle se décliner concrètement sur le terrain ? Quel rôle y joueront le Forem et les EFT/OISP ? Ces derniers garderont-ils une certaine indépendance de fonctionnement et de travail ? Y aura-t-il des moyens supplémentaires dédiés pour les charges inhérentes à ce nouveau dispositif ? Et, le plus important, comment faire pour que cette coopération soit réellement bénéfique pour le demandeur d'emploi soumis à l'accompagnement individualisé ? Quel est l'avis des EFT/OISP par rapport à ces questions ?

EN COLLABORATION AVEC « COF » ASBL ET LA DIRECTION DES RELATIONS PARTENARIALES DU FOREM.

ATELIER 3 : « LE SUIVI PAR LES CPAS DES CHOMEURS SANCTIONNES »

A maintes reprises, les CPAS ont tiré la sonnette d'alarme devant l'afflux, dans leurs services, des personnes exclues ou sanctionnées du chômage. Outre la préoccupante question des budgets, se pose celle de la « remise en selle » et de l'encadrement de ces personnes.

« Au niveau du travail à effectuer avec ce public, les CPAS sont démunis. Difficile en effet de mener un travail avec un public qui sera présent, dans certains cas, pour une durée limitée à quelques mois. Rappelons en outre que les bénéficiaires exclus ont un niveau scolaire de base relativement faible et qu'ils arrivent au CPAS dans un état de déprime certain : il est donc de fait particulièrement difficile d'entamer un travail avec eux. Par ailleurs, les chômeurs exclus engorgent les services d'accompagnement à l'emploi des CPAS et cela d'autant plus que parfois ils sont refoulés par la maison de l'emploi qui ne les juge pas aptes à la recherche d'un emploi. » (in « les sanctions Onem... », SIP, Union des Villes et Communes, mars 2012.)

Alors ? Quelles pratiques et méthodologies de prise en charge des chômeurs sanctionnés ? Quel accompagnement ? Quelles possibilités de réinsertion ?

EN COLLABORATION AVEC L'EFT « A L'OVRADE » ET LA FEDERATION WALLONNE DES CPAS.

ATELIER 4 : « EXARIS : UNE EXPERIENCE D'INTERIM SOCIAL TRANSFERABLE EN WALLONIE ? »

Nous nous intéresserons à une expérience bruxelloise d'intérim social qui par son objectif social, sa méthodologie et le profil des candidats, constitue une réelle alternative faisant de l'intérim un tremplin vers un emploi fixe pour des demandeurs d'emploi précarisés. La société d'intérim social EXARIS, société coopérative à finalité sociale née de la collaboration entre Febecoop, Actiris et Daoust, fête ses 5 ans cette année. Alors, quels enseignements en tirer, est-ce une réelle alternative à l'intérim « classique » ?

L'intérim est une opportunité pour une partie de nos publics, candidats motivés dont l'expérience professionnelle et les qualifications sont faibles ou absentes, d'accéder à l'emploi. Comment améliorer les collaborations entre secteurs ISP et intérim pour maximiser les chances de nos bénéficiaires d'y accéder, mais surtout de décrocher des missions qui leur permettront de rebondir vers un emploi plus stable... Un intérim à objectif social est-il possible ?

Pour sûr ! L'intérim social existe en Région de Bruxelles-Capitale. La société EXARIS, qui promet une insertion durable sur le marché de l'emploi pour les candidats, se targue d'avoir mis depuis 5 ans 1500 candidats à l'emploi, dont 300 auraient obtenu un CDI et d'autres, des CDD. Outre son objectif d'utiliser l'intérim comme tremplin vers un emploi fixe, l'intérim social se distingue par son action d'accompagnement à destination de demandeurs d'emploi de moins de 30 ans, ne disposant pas du diplôme du secondaire inférieur et ayant peu ou pas d'expériences professionnelles, mais étant en recherche active d'un emploi durable. Au suivi par un consultant de l'agence s'ajoute les services d'un jobcoach. L'intérimaire est encadré, conseillé de manière adaptée à sa situation par des préparations et simulations d'entretien, du relooking, des entretiens approfondis, testing, rédaction de CV, analyse du projet professionnel savoir être, attitude, etc. L'agence d'intérim social se pose donc en relais entre le demandeur d'emploi et l'employeur ; mieux, Exaris a identifié des entreprises partenaires sensibles à l'insertion et au recrutement du public-cible. Elle agit en soutien et levier pour les candidats dont le job coach a par ailleurs une connaissance approfondie des profils, améliorant l'adéquation entre offres et demandes.

Quelle est la plus-value de l'intérim social ? En quoi la démarche est-elle adaptée à nos publics ? Un accompagnement spécifique de nos publics dans l'intérim est-il nécessaire ? Comment organiser l'accompagnement après formation ? Comment améliorer les collaborations entre secteurs ISP et intérim ?

EN COLLABORATION AVEC FEBECOOP.

ATELIER 5 : « SANTE MENTALE ET PRISE EN CHARGE DES MMPP : OU EN SOMMES-NOUS ? »

La problématique de l'accompagnement des publics dits « MMPP » (Médical-Mental-Psychique-Psychologique) garde toute son actualité et sa pertinence. Nous nous intéresserons à une expérience de terrain qui a le mérite de tenter d'apporter des réponses concrètes au suivi de ces personnes dans le champ de l'ISP.

Dans le cadre de l'appel à projet API (Actions Partenariales Intégrées), le Forem a subsidié en 2011-2012 les initiatives de divers opérateurs de terrain de la région liégeoise ayant pour objectif commun une prise en charge partagée de ces publics éloignés de l'emploi. Ils cherchent à créer une nouvelle forme d'accompagnement adapté et partagé qui leur permettrait d'accroître les chances d'insertion de ces publics et de diminuer le nombre d'abandons en cours de formation. Ils se proposent de mobiliser les ressources existantes qui sont indispensables pour les accompagner notamment en créant une triangulation multidisciplinaire usager – opérateur de formation – opérateur santé, et en travaillant prioritairement les aptitudes et les compétences des bénéficiaires. Il s'agit concrètement d'établir des procédures d'interventions et d'accompagnements adaptés : détection des troubles (détection initiale permettant de préciser si la personne est au bon endroit au bon moment) – immersion comme outil révélateur incontournable des troubles de comportements – accompagnement individuel (désignation d'un référent, anamnèse, relais multidisciplinaire -) – travail de partenariat en réseau – balises ou ensemble de critères de savoir-être incontournables à acquérir pour une insertion professionnelle durable.

Les partenaires du projet sont le CPAS et la Ville de Liège, le centre régional liégeois d'intégration des personnes d'origine étrangère (CRIPEL), des centres de santé mentale, deux centres de formation agréés par l'AWIPH, des associations d'usagers, 5 EFT et 11 OISP.

EN COLLABORATION AVEC CALIF (COORDINATION DES ASSOCIATIONS LIEGEOISES D'INSERTION ET DE FORMATION).

ATELIER 6 : « LE MOUVEMENT COOPERATIF ET L'ECONOMIE SOCIALE RACONTES AUX STAGIAIRES : UNE HISTOIRE PORTEUSE DE FUTUR ! »

Dès le 19^{ème} siècle, période économiquement difficile pour la classe ouvrière, le mouvement social qui s'est déployé avec les syndicats a développé de nombreuses initiatives (associations, mutuelles, coopératives), plaçant à l'avant plan la solidarité. En 2012, la crise financière et le non-emploi touche tout particulièrement les peu qualifiés.

Quelles perspectives d'avenir s'offrent à nos stagiaires ? Une alternative à l'économie capitaliste est-elle possible ? Cet atelier à destination des stagiaires leur permettra de découvrir ou de redécouvrir les valeurs historiquement portées par le mouvement coopératif ; ces valeurs semblent plus que jamais d'actualité. Tenir compte du passé pour construire l'avenir ou un autre type de société du travail sera le fil rouge de cette rencontre avec pour cible l'emploi des publics peu qualifiés.

EN LA COLLABORATION AVEC LA « FUNOC ».

ATELIER 7 : « COMMENT CREER DE L'EMPLOI EN ECONOMIE SOCIALE POUR LES STAGIAIRES SORTANT D'EFT OU D'OISP ? »

Une multitude d'initiatives d'économie sociale se donne pour finalité l'emploi durable et de qualité des publics éloignés de l'emploi, tout en participant à la création de richesses, par la production de biens et de services. Ces entreprises sociales présentent des liens historiques avec le secteur de l'insertion socioprofessionnelle représenté par CAIPS.

Actuellement, des liens sont toujours observables entre les deux secteurs mais ont toutefois tendance à s'estomper. Ces évolutions s'opèrent en plus dans un contexte où les stagiaires sortant d'EFT/OISP peinent à trouver un emploi et à valoriser leur apprentissage. Dans le cadre de l'appel à projet « Economie Sociale » subsidié par la Wallonie, CAIPS a poursuivi un projet permettant d'identifier et d'analyser les liens entre des EFT et OISP et des entreprises sociales créées par ces derniers, leurs dynamiques de création, les conditions de réussite ou d'échecs de ces initiatives.

A partir d'expériences concrètes, il s'agira de mieux connaître les modalités de collaborations qui se sont développées entre le centre de formation et l'entreprise sociale, les adaptations qui se sont opérées dans le premier et les emplois qui se sont offerts dans le second. Nous vous présenterons les conclusions de nos recherches étayées par les témoignages d'EFT/OISP qui ont créé leur entreprise sociale, et qui susciteront peut-être des « vocations »...

EN COLLABORATION AVEC LES EFT « LE QUINQUET » ET « GAVROCHE ».

ATELIER 8 : « BILAN DES MISES A L'EMPLOI ET JOB COACHING »

Le jobcoaching, c'est-à-dire principalement l'accompagnement du stagiaire dans sa recherche d'emploi, est un élément incontournable dans le parcours d'insertion du stagiaire, ainsi que les partenariats établis dans ce domaine. Nous vous proposons d'en interroger les contours et les parcours...

Le jobcoaching est un accompagnement intensif et individualisé d'une personne vers l'emploi et dans l'emploi avec l'accent mis sur l'autonomisation et la responsabilisation de la personne. Il est centré sur la mise en valeur et l'expression des ressources personnelles du travailleur en équilibre avec les besoins de l'entreprise. Un suivi dans l'emploi de la personne engagée pendant les premiers mois de son insertion dans l'entreprise est souvent la clé d'accès à la durabilité de l'emploi. Ce suivi a plusieurs objectifs comme faciliter l'intégration du travailleur dans sa nouvelle équipe et son adaptation au sein de l'entreprise ou prévenir des éventuels problèmes et résoudre les difficultés afin d'éviter une fin prématurée du contrat de travail

Ce qui est devenu une lapalissade mérite une illustration concrète des collaborations possibles entre les divers services de jobcoaching, qu'ils relèvent des EFT/OISP, des EI ou des MIRE.

EN COLLABORATION AVEC L'EFT « COUDMAIN », L'ENTREPRISE D'INSERTION « RECMA » ET UNE MISSION REGIONALE.

ATELIER 9 : « L'INSERTION DES PERSONNES D'ORIGINE ÉTRANGÈRE »

L'accès aux formations et l'éligibilité des personnes étrangères, les labyrinthes administratifs, l'acquisition de la citoyenneté, culture et religion, ... autant d'éléments qui viennent complexifier l'entrée et la poursuite de formation ainsi que l'insertion dans la vie sociale, citoyenne et professionnelle de notre société. En effet, la présence de personnes étrangères ou d'origine étrangère dans nos centres amène une série de problématiques spécifiques, dont il faut tenir compte dans nos modes d'organisation, dans l'accompagnement social des stagiaires, les programmes et méthodologies de formation.

Parmi ces problématiques, il y a celle de la laïcité, ou plus précisément, la nécessité de concilier ce principe de laïcité avec les diverses revendications des stagiaires relatives à leurs pratiques religieuses, comme le port du voile en formation ou en stage en entreprise, les départs anticipés le vendredi pour la prière, les absences lors de fêtes religieuses, le refus de la mixité, les repas halal, les ablutions,... Ainsi, CAIPS a entamé pour la première fois dans le secteur de l'insertion socioprofessionnelle, une réflexion sur cette question, à l'occasion de la matinée du 23 avril « Laïcité et insertion : comment répondre aux revendications religieuses des stagiaires en formation ? », et entend bien poursuivre la démarche.

Il y a également la question du français langue étrangère, FLE communément, c'est-à-dire l'absence de maîtrise du français chez les stagiaires. Cet élément s'intègre évidemment dans les outils mis en place et les méthodologies de formation et d'accompagnement. Il y a également la connaissance de l'environnement institutionnel, la culture du pays d'accueil, ses codes sociaux, la participation électorale, etc., questions souvent intégrées dans les programmes de formation, et largement pris en considération dans l'accompagnement des personnes.

D'autres spécificités apparaissent sans doute et seront mis en évidence dans le cadre de cet atelier. Il s'agira ensuite d'envisager quelles pistes, quelles clés, quelles expériences, et quelles méthodologies sont développées pour l'insertion des personnes étrangères.

EN COLLABORATION AVEC LA « FUNOC ».